

IG BULTEX E-BED 48458

REGLEMENT COMPLET

ARTICLE 1 : SOCIETE ORGANISATRICE

La société COPIREL, SAS au capital de 39 951 600€, dont le siège social est situé au 57 rue Yves Kermen 92650 Boulogne-Billancourt Cedex immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 443 681 903 ci-après dénommée « l'Organisateur », organise un jeu Web avec obligation d'achat du 6 décembre 2019 (00h00) au 31 décembre 2020 (23h59) dont le but est la promotion des matelas Bultex comportant la technologie E-bed définis en Annexe du présent règlement, ci-après désigné « le Jeu ».

ARTICLE 2 : COMMUNICATION SUR LE JEU

La promotion du jeu sera assurée sur le site « www.offre-literie.fr/bultex », ainsi que dans les enseignes participantes via de la PLV, sur les réseaux sociaux et sur le site internet www.bultex.fr

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Jeu est accessible exclusivement en ligne et la participation au Jeu est ouverte exclusivement à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse incluse) et détentrice d'une adresse email (ci-après le(s) « *Participant(s)* »).

Les personnels de l'Organisateur, des sociétés qui lui sont apparentées et des sociétés ayant participé à l'élaboration de ce Jeu ainsi que de leur famille (ascendants et descendants directs et leurs conjoints) ne peuvent pas participer à ce Jeu.

Une seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse postale et/ou même adresse email) est autorisée. Toute participation au Jeu est strictement personnelle et nominative.

Pour participer au Jeu, il faut acheter un produit Bultex doté de la technologie E-bed dans les conditions décrites à l'article 4 du présent règlement, puis se connecter sur le site « www.offre-literie.fr/bultex », et disposer au préalable du matériel, des logiciels et d'une connexion Internet permettant un accès à ce site

La participation au Jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

Le non-respect des conditions de participation entraîne la disqualification et l'annulation de la participation. L'Organisateur pourra effectuer directement ou indirectement toutes vérifications nécessaires afin de contrôler l'identité des Participants. En outre, dans ce cas, l'Organisateur se réserve la possibilité d'exclure à tout moment les participants en question de toute nouvelle participation au Jeu et aux autres jeux concours qu'il organiserait à l'avenir. Il est interdit, sous peine de disqualification et, le cas échéant, de poursuites judiciaires, de modifier ou de fausser, par quelque moyen que ce soit, notamment au moyen d'inscriptions ou de validations automatiques ou par l'utilisation de plusieurs adresses IP, les conditions du jeu.

ARTICLE 4 : MODALITES DE PARTICIPATION

Le Jeu se déroule du 6 décembre 2019 (00h00) au 8 février 2020 (23h59).

Pour participer, il suffit, à la personne intéressée de :

- Acheter l'un des matelas connecté E-bed porteur de l'offre entre le 06/12/2019 et le 31/01/2020

- Liste complète des références éligibles disponible en annexes du présent règlement.
- Se rendre sur le site « www.offre-literie.fr/bultex entre le 06/12/2019 et le 08/02/2020
- Compléter le formulaire d'inscription en remplissant tous les champs obligatoires. Les informations renseignées font seules foi,
- Télécharger ses preuves d'achat :
 - Ticket de caisse ou facture d'achat
 - Aucun bon de commande ne sera accepté comme preuve d'achat.
- Valider son inscription en cliquant sur le bouton de validation.

La validation d'un formulaire d'inscription complet vaut participation et acceptation de l'ensemble des dispositions du présent règlement.

Le participant est seul responsable de l'exactitude des informations qu'il a communiqué. En cas de modification de son adresse électronique, il lui appartient de communiquer ses nouvelles coordonnées à l'Organisateur pour pouvoir recevoir sa dotation. Toute connexion ou transmission de données effectuée à partir du compte du participant sera réputée avoir été effectuée par la personne inscrite pour ce compte.

Les participations au Jeu seront de plein droit nulles si elles sont incomplètes, erronées, contrefaites ou non-conformes au présent règlement notamment aux conditions de participation ci-dessus.

ARTICLE 5 : DOTATION MISE EN JEU

- 45 remboursements d'abonnement de sport sous la forme d'un virement bancaire à hauteur maximale de 200€
- Lot attribué sous réserve de la conformité du dossier

Les dotations ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contestations ou réclamations d'aucune sorte, ni être échangées ou données lieu au versement de la contre-valeur. En outre, l'Organisateur se réserve le droit de modifier les dotations mises en jeu, par des dotations de valeurs équivalentes en cas de nécessité, sans que cela n'engage sa responsabilité.

ARTICLE 6 : DESIGNATION DES GAGNANTS

45 instants gagnants ouverts répartis aléatoirement sur toute la durée du jeu, soit du 06/12/2019 (00h00) au 08/02/2020 (23h59), permettront aux participants de remporter les lots. On désigne par « instant gagnant » un instant précis (une date, heure, minute, seconde, milliseconde) à partir duquel la prochaine participation remportera un lot.

Seule les dates, heures, minutes, secondes et millisecondes du serveur du Jeu feront foi au moment de la validation de la participation

Les Instants Gagnants sont dits « ouverts » dans la mesure où l'ensemble des dotations prévues à l'article 5 du Règlement sont disponibles jusqu'à ce qu'elles soient attribuées à un Participant dont la participation coïncide avec un Instant Gagnant.

Pour valider l'obtention de leur gain, les preuves d'achats des « gagnants » seront contrôlées par un centre de gestion afin de valider la :

- Présence d'un ticket de caisse ou d'une facture démontrant l'achat d'un matelas Bultex doté de la technologie E-bed entre le 06/12/2019 et le 31/01/2020
- Présence du numéro de code-barres correspondant à ce même produit.
- Lot attribué sous réserve d'une souscription à une activité sportive pouvant prendre la forme

d'une licence sportive, d'un abonnement, d'une adhésion à une association sportive ou d'une attestation de cotisation à un cours de sport.

Le gagnant dont le dossier est conforme aura **un délai de 30 jours** pour envoyer par email à l'adresse suivante son justificatif : **bultex@qwamplify.com**

La souscription à une activité sportive peut concerner le gagnant ou tout autre membre de sa famille à condition qu'il en apporte la preuve grâce à un livret de famille ou une pièce d'identité avec nom correspondant à celui renseigné lors de l'inscription au jeu.

La souscription à une activité sportive peut se faire a posteriori de la confirmation du gain. Le gagnant dispose d'un délai de 30 jours pour souscrire à une activité sportive et renvoyer son justificatif à l'adresse suivante : **bultex@qwamplify.com**

Si les conditions énoncées ne sont pas réunies, le participant aura la possibilité de régulariser sa participation en téléchargeant la preuve d'achat manquante sur www.offre-literie.fr/bultex.

Si le participant n'est pas en mesure de télécharger la preuve d'achat manquante, le lot sera définitivement perdu.

La liste des instants gagnants prédéterminés et le présent règlement sont déposés auprès de la Selarl AIX-JUR'ISTRES, Huissiers de Justice associés à 13100 AIX-EN-PROVENCE - Immeuble "Le Grassi" - Impasse Grassi.

ARTICLE 7 : INFORMATION DES GAGNANTS – DELIVRANCE DU REMBOURSEMENT.

Le participant est informé de son gain dès la validation de ses preuves d'achat.

Un e-mail de confirmation lui sera adressé à l'adresse e-mail mentionnée dans son formulaire d'inscription.

ARTICLE 8 : RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR

L'Organisateur ne pourra, à quelque titre que ce soit, être tenu pour responsable en cas :

- d'intervention malveillante visant à perturber le bon déroulement du Jeu,
- de dysfonctionnement du réseau internet
- de destruction des informations fournies par des participants pour une raison qui ne lui est pas imputable,
- de dysfonctionnements de logiciel ou de matériel ou du procédé de participation automatisée,

L'organisateur se réserve le droit de suspendre momentanément la participation au Jeu si lui, ou son prestataire d'hébergement, ne peuvent plus assurer la continuité du service nécessaire au déroulement du Jeu.

De manière générale, l'Organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou pour des raisons techniques, il était amené à annuler le Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter, le suspendre ou à en modifier les conditions.

Il se réserve également le droit d'arrêter ou de suspendre le Jeu en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au

présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenue.

En aucun cas, le montant de remboursement ne pourra excéder celui prévu au présent règlement.

L'Organisateur se réserve le droit, à l'encontre de toute personne qui altérerait le déroulement de l'opération et affecterait l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité, ou le bon déroulement du Jeu :

- de bloquer temporairement ou définitivement, totalement ou partiellement, la possibilité qui lui est donnée de participer au Jeu,
- de ne pas lui attribuer les éventuelles dotations qu'il aurait gagnées
- et le cas échéant, d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

L'Organisateur se réserve le droit de procéder, à sa seule discrétion et préalablement à l'envoi des dotations, à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité et le domicile des participants. Toute fausse déclaration entraînera automatiquement la disqualification du participant.

Les gagnants seront seuls responsables des conséquences de la possession ou de l'utilisation d'une dotation et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité de l'Organisateur à ce titre.

En cas de réclamations, les participants pourront contacter le service consommateurs QWAMPLIFY ACTIVATION en se rendant sur <https://contact-consommateurs.qwamplify.com/> avant le 31/03/2020.

ARTICLE 9 : EXPLOITATION PUBLICITAIRE DES RESULTATS

L'organisateur se réserve la possibilité d'organiser des opérations promotionnelles et des manifestations publicitaires ou promotionnelles liées au présent Jeu.

Du seul fait de sa participation, le Participant autorise l'organisateur à reproduire, publier, utiliser et indiquer le prénom, la ville et le code postal des gagnants dans toutes manifestations liées au présent Jeu et à des fins d'informations liées au Jeu et/ou ses résultats, notamment sur le site internet www.bultex.fr, ce que le participant accepte sans que cela lui confère un droit à rémunération ou à un avantage quelconque autre que l'attribution de leur dotation.

ARTICLE 10 : PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les participants sont informés que l'Organisateur est susceptible de recueillir des données personnelles les concernant. Ces informations nominatives sont destinées à l'Organisateur aux seules fins d'une bonne gestion du déroulement du Jeu.

Les données nominatives recueillies dans le cadre de la participation au Jeu sont enregistrées et utilisées par l'Organisateur pour les nécessités de leur participation et à l'attribution de leurs gains.

Les Participants pourront demander à ne pas figurer ou être retirés du fichier à tout moment, ils bénéficieront d'un droit d'accès de rectification et de radiation des données les concernant sur simple demande en se rendant sur <https://contact-consommateurs.qwamplify.com/>, Qwamplify Activation responsable des traitements conformément à la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la Loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et du décret n°2005-1309 du 20 octobre 2005.

ARTICLE 11 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Conformément aux lois régissant les droits de propriété intellectuelle, la reproduction, la représentation ou l'exploitation quelle qu'elle soit de tout ou partie de l'un quelconque des éléments du Jeu ou du site internet « www.offre-literie.fr/bultex » qu'ils soient textuels, visuels ou sonores du Jeu ou du site « www.offre-literie.fr/bultex » notamment les signes distinctifs (notamment ceux appartenant à la Société Organisatrice) sont strictement interdites et passibles de poursuite, la participation au Jeu ne conférant aucun droit aux participants à ce titre.

ARTICLE 12 : LOI APPLICABLE

La loi qui s'applique est la loi française. Les participants sont donc soumis à la réglementation française applicable aux jeux-concours et loterie publicitaire.

En cas de contestation ou de réclamation, pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être notifiées au service consommateurs QWAMPLIFY ACTIVATION en se rendant sur le site internet <https://contact-consommateurs.qwamplify.com> avant le 30/03/2020. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

Tout litige né à l'occasion du présent Jeu et qui ne pourra trouver de règlement amiable dans un délai d'un mois à compter de cette notification, sera soumis aux Tribunaux compétents selon les règles de procédure de droit français.

Toutefois, le Participant est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

ARTICLE 13 : DEPOT DU PRESENT REGLEMENT

Le présent règlement est déposé auprès de la Selarl AIX-JUR'ISTRES, Huissiers de Justice associés, Immeuble "Le Grassi" - Impasse Grassi – 13 100 Aix-en-Provence, France.

Il est également disponible sur le site www.bultex.fr et sur le site du Jeu : « www.offre-literie.fr/bultex ».

Des additifs ou des modifications au présent règlement peuvent éventuellement être publiés pendant le déroulement du Jeu. Ils seront considérés comme des avenants au règlement et feront en tant que tels, l'objet de dépôts complémentaires auprès des Huissiers de justice susnommés.

ANNEXES : Liste des références éligibles

Article	Désignation produit	Code EAN
HC1211308020000	HYPNOTIC 080x200	3663728548321
HC1211309020000	HYPNOTIC 090x200	3663728548345
HC1211310020000	HYPNOTIC 100x200	3663728548284
HC1211314019000	HYPNOTIC 140x190	3663728548185
HC1211316020000	HYPNOTIC 160x200	3663728548253
HC1211316020018	HYPNOTIC 2x080x200	3663728549144
HC1211318020000	HYPNOTIC 180x200	3663728548260
HC1211318020018	HYPNOTIC 2x090x200	3663728549151
HC1211320020000	HYPNOTIC 200x200	3663728548291
HC1211320020018	HYPNOTIC 2x100x200	3663728549168
HC1211408020000	MAJESTIC 080x200	3663728549069
HC1211409020000	MAJESTIC 090x200	3663728549076
HC1211410020000	MAJESTIC 100x200	3663728549038
HC1211414019000	MAJESTIC 140x190	3663728548956
HC1211416020000	MAJESTIC 160x200	3663728549021
HC1211416020018	MAJESTIC 2x080x200	3663728549083
HC1211418020000	MAJESTIC 180x200	3663728549045
HC1211418020018	MAJESTIC 2x090x200	3663728549090
HC1211420020000	MAJESTIC 200x200	3663728549052
HC1211420020018	MAJESTIC 2x100x200	3663728549106
HC1211508020000	IDYLLIC 080x200	3663728548796
HC1211509020000	IDYLLIC 090x200	3663728548802
HC1211510020000	IDYLLIC 100x200	3663728548765
HC1211514019000	IDYLLIC 140x190	3663728548741
HC1211516020000	IDYLLIC 160x200	3663728548758
HC1211516020018	IDYLLIC 2x080x200	3663728549113
HC1211518020000	IDYLLIC 180x200	3663728548772
HC1211518020018	IDYLLIC 2x090x200	3663728549120
HC1211520020000	IDYLLIC 200x200	3663728548789
HC1211520020018	IDYLLIC 2x100x200	3663728549137
HC1213307019000	ACE 070x190	3 663 728 543 708
HC1213308019000	ACE 080x190	3 663 728 543 715
HC1213308020000	ACE 080x200	3 663 728 543 722
HC1213309019000	ACE 090x190	3 663 728 543 739
HC1213309020000	ACE 090x200	3 663 728 543 746
HC1213310019000	ACE 100x190	3 663 728 543 579
HC1213310020000	ACE 100x200	3 663 728 543 586
HC1213311019000	ACE 110x190	3 663 728 543 593
HC1213312019000	ACE 120x190	3 663 728 543 609
HC1213312020000	ACE 120x200	3 663 728 543 616
HC1213313019000	ACE 130x190	3 663 728 543 623
HC1213314019000	ACE 140x190	3 663 728 543 630

HC1213314020000	ACE	140x200	3 663 728 543 647
HC1213315019000	ACE	150x190	3 663 728 543 654
HC1213315020000	ACE	150x200	3 663 728 543 661
HC1213316019000	ACE	160x190	3 663 728 543 678
HC1213316020000	ACE	160x200	3 663 728 543 562
HC1213318020000	ACE	180x200	3 663 728 543 685
HC1213320020000	ACE	200x200	3 663 728 543 692
EB1213007019000	DRIBBLE	070x190	3 663 728 544 163
EB1213008019000	DRIBBLE	080x190	3 663 728 544 170
EB1213008020000	DRIBBLE	080x200	3 663 728 544 187
EB1213009019000	DRIBBLE	090x190	3 663 728 544 194
EB1213009020000	DRIBBLE	090x200	3 663 728 544 200
EB1213010019000	DRIBBLE	100x190	3 663 728 544 033
EB1213010020000	DRIBBLE	100x200	3 663 728 544 040
EB1213011019000	DRIBBLE	110x190	3 663 728 544 057
EB1213012019000	DRIBBLE	120x190	3 663 728 544 064
EB1213012020000	DRIBBLE	120x200	3 663 728 544 071
EB1213013019000	DRIBBLE	130x190	3 663 728 544 088
EB1213014019000	DRIBBLE	140x190	3 663 728 543 975
EB1213014020000	DRIBBLE	140x200	3 663 728 544 095
EB1213015019000	DRIBBLE	150x190	3 663 728 544 101
EB1213015020000	DRIBBLE	150x200	3 663 728 544 118
EB1213016019000	DRIBBLE	160x190	3 663 728 544 125
EB1213016020000	DRIBBLE	160x200	3 663 728 543 968
EB1213018020000	DRIBBLE	180x200	3 663 728 544 132
EB1213020020000	DRIBBLE	200x200	3 663 728 544 156
EB1213107019000	DUNK	070x190	3 663 728 544 323
EB1213108019000	DUNK	080x190	3 663 728 544 330
EB1213108020000	DUNK	080x200	3 663 728 544 347
EB1213109019000	DUNK	090x190	3 663 728 544 354
EB1213109020000	DUNK	090x200	3 663 728 544 361
EB1213110019000	DUNK	100x190	3 663 728 544 149
EB1213110020000	DUNK	100x200	3 663 728 544 217
EB1213111019000	DUNK	110x190	3 663 728 544 224
EB1213112019000	DUNK	120x190	3 663 728 544 231
EB1213112020000	DUNK	120x200	3 663 728 544 248
EB1213113019000	DUNK	130x190	3 663 728 544 255
EB1213114019000	DUNK	140x190	3 663 728 544 002
EB1213114020000	DUNK	140x200	3 663 728 544 262
EB1213115019000	DUNK	150x190	3 663 728 544 279
EB1213115020000	DUNK	150x200	3 663 728 544 286
EB1213116019000	DUNK	160x190	3 663 728 544 293
EB1213116020000	DUNK	160x200	3 663 728 543 999
EB1213118020000	DUNK	180x200	3 663 728 544 309

EB1213120020000	DUNK 200x200	3 663 728 544 316
EB1213207019000	SMASH SPORT 070x190	3 663 728 544 491
EB1213208019000	SMASH SPORT 080x190	3 663 728 544 507
EB1213208020000	SMASH SPORT 080x200	3 663 728 544 514
EB1213209019000	SMASH SPORT 090x190	3 663 728 544 521
EB1213209020000	SMASH SPORT 090x200	3 663 728 544 538
EB1213210019000	SMASH SPORT 100x190	3 663 728 544 378
EB1213210020000	SMASH SPORT 100x200	3 663 728 544 385
EB1213211019000	SMASH SPORT 110x190	3 663 728 544 392
EB1213212019000	SMASH SPORT 120x190	3 663 728 544 408
EB1213212020000	SMASH SPORT 120x200	3 663 728 544 415
EB1213213019000	SMASH SPORT 130x190	3 663 728 544 422
EB1213214019000	SMASH SPORT 140x190	3 663 728 544 026
EB1213214020000	SMASH SPORT 140x200	3 663 728 544 439
EB1213215019000	SMASH SPORT 150x190	3 663 728 544 446
EB1213215020000	SMASH SPORT 150x200	3 663 728 544 453
EB1213216019000	SMASH SPORT 160x190	3 663 728 544 460
EB1213216020000	SMASH SPORT 160x200	3 663 728 544 019
EB1213218020000	SMASH SPORT 180x200	3 663 728 544 477
EB1213220020000	SMASH SPORT 200x200	3 663 728 544 484
EB1220714019000	E SLEEP 140x190	3663728538889
EB1220716020000	E SLEEP 160x200	3663728538896
EB1220718020000	E SLEEP 180x200	3663728549403